

Avis public

**Dépôt du Budget 2018 & du
Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2018-2019-2020**

À tous les contribuables de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval, avis est, par la présente, donné par la greffière, conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*, L.R.Q., c. C-19 :

- Que le conseil municipal procédera à l'adoption des prévisions budgétaires 2018 et du Programme triennal des dépenses en immobilisations (PTI) 2018-2019-2020, lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le mercredi 20 décembre 2017 à 19 h, au bâtiment de services du parc des Saphirs, situé au 175, rue Kildare à Sainte-Brigitte-de-Laval.

Fait à Sainte-Brigitte-de-Laval, ce 8^e jour du mois de décembre de l'an 2017.

**La greffière,
Maude Simard, avocate**